



Quel genre d'entreprise crée

Par **pyromaster77430**, le **27/05/2007 à 11:56**

Bonjour j'aimerais savoir quel sont les etapes et le type d'entreprise que je doit creer pour pouvoir creer un site de jeux de hazard ect... comme www.prizee.com

Par **Jurigaby**, le **27/05/2007 à 16:32**

Benh ça vrai dire, dans votre cas, vous pouvez créer n'importe quelle entreprise commerciale possible et imaginable.

Cela dépend de votre projet, votre envie, votre protection etc etc..

Je vous conseille de vous renseigner auprès d'un expert comptable, directement auprès de la chambre de commerce et d'industrie ou encore auprès d'une pépinière d'entreprises.

Cdt.

Par **pyromaster77430**, le **27/05/2007 à 17:15**

En faite,j'aimerais cree une entreprise a un cout tres reduit donc j'aimerais savoir s'y il n'existe pas un compromis(Micro-entreprise?) et pour la chambre des commerce cela est t-il payant pour avoir ces renseignements?

Par **Jurigaby**, le **27/05/2007** à **17:37**

Une micro-entreprise me semble être une bonne solution..
Dans ce cas là, il vous suffit de vous rendre à la C.C.I et de retirer tous les formulaires nécessaires (procédure gratuite ou très peu couteuse, il me semble).

Cdt.

Par **pyromaster77430**, le **27/05/2007** à **17:41**

Seriez vous le cout de creation d'une entreprise(Micro-entreprise ou autre) ou du moins si cela est inferieur a 1000€ car cela a couter 4000€ a mon beau-pere pour la creation d'une entreprise d'echafaudage et cela me parait chere pour la creation d'une entreprise !!

Par **Jurigaby**, le **27/05/2007** à **17:43**

La micro entreprise ne coute que très peu à créer puisque ce n'est pas une société: Y'à pas d'apport..

Cdt.

Par **pyromaster77430**, le **27/05/2007** à **17:44**

N'auriez vous pas une estimation pour "Un cou modéré"
Exemple : 100-200€

Par **Jurigaby**, le **27/05/2007** à **17:54**

Va à la CCI!!!!
je crois que c'est 55.97 euros.

Par **pyromaster77430**, le **28/05/2007** à **14:56**

Le probleme ces que je suis sur ce site juste pour me renseigner pour plus tard car n'etant pas encore Adulte au yeux de la loi(mineur)je me renseigne comme je peut.
Merci pour vos renseignement, cela m'est tres utile.